

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent

DU RHONE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale.....
Réclamations.....
Annonces anglaises.....

Les annonces sont reçues à l'Agence de publicité V. Fournier
14, rue Confort, à Lyon

ADMINISTRATION

73, rue de la République, aux bureaux du COURRIER DE LYON

Rédaction: (de 7 h. à minuit) 14, rue de la Belle-Cordière

ABONNEMENTS

Trois mois Six mois
Lyon et départements limitrophes..... 5 fr. 10 fr.
Autres départements..... 5 fr. 12 fr.
Etranger et Union postale..... 10 fr. 18 fr.
Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
73, rue de la République, 73

BOURSE DE PARIS

3 1/2 français.....	83 20	Crédit mobilier.....	750
3 1/2 amortissable.....	83 55	Crédit Lyonnais.....	487
3 1/2 nouveau.....	115 50	Union générale.....	700
3 1/2 français.....	90 55	Foncière lyonnaise.....	397
3 1/2 0/0.....	90 55	Austrichiens.....	700
3 1/2 0/0.....	90 55	Lombards.....	397
3 1/2 0/0.....	90 55	Sarragosse.....	567
3 1/2 0/0.....	90 55	Nord-Espagne.....	567
3 1/2 0/0.....	90 55	Transatlantique.....	2677
3 1/2 0/0.....	90 55	Suez.....	2677
3 1/2 0/0.....	90 55	Consolidés à Londres.....	100 9 16
3 1/2 0/0.....	90 55	Panama.....	590

Télégrammes

DE NUIT
Fil spécial du RÉPUBLICAIN DU RHONE

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 7 juin.

La question égyptienne

Une nouvelle discussion sur les affaires d'Égypte va se rouvrir prochainement à la Chambre, en deux circonstances différentes et successives. La première occasion sera offerte par la discussion du projet de loi tendant à la réorganisation administrative et militaire de la Tunisie. C'est M. Camille Pelletan qui compte mettre à profit ce débat pour appeler de nouveau l'attention de la Chambre sur la question égyptienne qui est si intimement liée à la question tunisienne et qui, d'une manière plus générale, régit si directement sur nos intérêts dans le nord de l'Afrique.

La seconde occasion sera fournie par la publication attendue du nouveau *Livre jaune*. L'Angleterre s'est montrée prête à publier toutes les pièces diplomatiques concernant l'Égypte jusqu'à la date la plus rapprochée du moment actuel. C'est un usage constant en Angleterre; mais dans le cas présent, cette décision est subordonnée au consentement de la France, qui a conduit ces négociations de concert avec l'Angleterre. M. de Freycinet, consulté par le cabinet anglais, a élevé des objections, et il est probable que sur sa demande de quelques pièces, se rattachant à la période la plus récente, seront exclues de la publication.

En tout cas, même restreinte, la publication sera lieu très prochainement et simultanément à Paris et à Londres. Dès qu'elle aura été faite, M. Gambetta provoquera un débat pour exposer ses vues sur la question égyptienne et pour expliquer la part qu'il a prise aux négociations avec l'Angleterre durant son ministère et plus particulièrement pendant le mois de janvier dernier.

Enfin ajoutons qu'au Sénat la droite compte également provoquer un débat sur les affaires d'Égypte à l'occasion de la discussion des crédits pour l'organisation de la Tunisie.

Les publications obscènes

M. Ferdinand Dreyfus a déposé sur le bureau de la Chambre son rapport au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif aux publications obscènes.

La commission a repoussé l'assimilation de l'outrage aux bonnes mœurs par la voie de la presse à l'outrage public à la pudeur que proposait le garde des sceaux, et par suite l'application à l'outrage aux bonnes mœurs de l'article 330 du Code pénal.

Elle a préféré faire un projet de loi spécial, en édictant une pénalité aussi sévère que celle de l'article 330, mais créant un délit distinct.

En outre, elle a explicitement excepté le livre de l'application de ce projet.

Voici, d'ailleurs, le texte auquel s'est arrêtée la commission :

Article premier. — Est puni d'un emprisonnement d'un mois à deux ans et d'une amende de 16 à 3,000 francs, quiconque aura commis le délit d'outrage aux bonnes mœurs, par l'exposition, l'affichage ou la distribution gratuite sur la voie publique ou dans les lieux publics d'écrits, d'imprimés autres que le livre, d'affiches, dessins, gravures, peintures, emblèmes ou images obscènes.

Art. 2. — Les complices de ces délits, dans les conditions prévues et déterminées par l'article 60 du Code pénal, seront punis de la même peine, et la poursuite aura lieu devant le tribunal correctionnel, conformément au droit commun et suivant les règles d'instruction criminelle.

Art. 3. — L'article 463 du Code pénal s'applique aux cas prévus par la présente loi.

Art. 4. — Sont abrogées toutes les dispositions contraires à la présente loi.

Diverses

La commission qui examine le projet de suppression des facultés de théologie a entendu M. Jules Ferry, qui a demandé le maintien des facultés et fait connaître que par suite de ses communications avec le gouvernement voudrait que les grades décernés par ces facultés eussent un caractère canonique obligatoire.

La commission sénatoriale du tux de l'intérieur en matière civile aussi bien qu'en matière commerciale.

M. Léon Say a annoncé à la même commission le prochain dépôt au Sénat d'un projet de crédit agricole.

Informations

MM. Goblet, le général Billot et de Mahy partiront demain pour aller présider le concours régional de Saint-Lô.

M. Varroy ira dimanche présider celui de Chaumont.

La cérémonie de la remise des insignes de la Toison d'or à M. le président de la République n'aura pas lieu avant une quinzaine de jours.

Il a été décidé que cette solennité serait faite sans le cérémonial officiel accoutumé, mais exactement comme en 1873, lors de la nomination de M. Thiers, en qualité de chevalier de cet ordre rarissime.

Ajoutons qu'il est de tradition, en Espagne, que chaque chef du gouvernement français soit investi du collier de la Toison d'or.

M. Garmescau, préfet de police, vient de terminer la préparation de son budget pour l'année prochaine.

D'après les prévisions du préfet de police, les dépenses totales de la police parisienne s'élèveront l'année prochaine à la somme de 23,789,040 francs.

C'est une augmentation de 448,012 francs sur l'exercice précédent.

L'augmentation s'applique, pour la plus grande partie, à la police municipale proprement dite.

Le président de la République a favorablement accueilli le recours en grâce formé par le jury en faveur de Bistor, l'assassin de Mme Storteur.

Bistor, qui se montrait fort affecté depuis sa condamnation à mort, s'est mis à chanter dès que M. Macé lui a signifié sa commutation de peine. Il sera prochainement dirigé sur la Nouvelle-Calédonie.

La cour de cassation a rejeté les pourvois de Mallard, condamné à mort par les assises de l'Ain, et d'Aina, condamné à mort par les assises de la Côte d'Or.

M. de Bévillie, rédacteur du *Henri IV*, a été condamné à trois mois de prison pour violence, et voies de fait envers les rédacteurs du *Gaulois* et de *L'Événement*.

LES AFFAIRES D'ÉGYPTE

Le Caire, 9 juin.

On a remarqué que Yacoub-Pacha, contrairement aux ordres du khédive, a voyagé par train spécial et qu'il a pris place dans la voiture de Dervich-Pacha.

A l'arrivée de ce dernier, le parti militaire a organisé une manifestation. Plusieurs centaines de gamins criaient en accompagnant le cortège : « Allah rende la victoire à l'Islam ! Allah détruisse les infidèles ! » La foule des indigènes était hostile aux Européens qui, du haut des balcons, assistaient à ce spectacle.

Les principaux membres de la mission ont visité le khédive. L'audience a duré trois quarts d'heure. Le khédive a rendu ensuite sa visite à Dervich-Pacha.

MM. Malet et Sienkiewicz visiteront Dervich-Pacha aujourd'hui à trois heures.

Dervich-Pacha est porteur d'une lettre du secrétaire du sultan et d'Abdur-Rhaman exposant que le but de sa mission est de rétablir l'ordre et de réaffirmer l'autorité du khédive.

Arabi-Pacha et d'autres officiers ont été reçus dans l'après-midi par Dervich-Pacha, qui les a accueillis froidement. La conversation a roulé sur des sujets étrangers à la politique.

Alexandrie, 9 juin.

Trois des cuirassiers anglais sont partis vers Port-Saïd.

Constantinople, 9 juin.

Saïd-Pacha, répondant hier à la communication de lord Dufferin et de M. de Noailles, a répété les arguments de sa circulaire : il a ajouté que la Porte est convaincue que la mission présira complètement et qu'il n'y a aucune raison de supposer que la Porte changera sa décision au sujet de la conférence.

Paris, 9 juin.

D'après les avis de Vienne, on assure dans les cercles diplomatiques que l'Allemagne, la Russie et l'Italie sont disposées à accorder un délai moral à la Turquie pour la pacification de l'Égypte ; mais que l'idée de la conférence n'est nullement abandonnée ; même si la mission de Dervich-Pacha réussit, les puissances entendent qu'on organise la tutelle européenne.

Paris, 9 juin.

M. de Freycinet a reçu aujourd'hui l'ambassadeur de Turquie, qui lui a remis communication d'une note de la Porte déclarant qu'elle attendra le résultat de la mission de Dervich-Pacha avant de participer à aucune conférence.

Londres, 9 juin.

Une dépêche du *Times* dit qu'au Caire on craint de graves éventualités aussitôt qu'Arabi-Pacha sera convaincu qu'il n'a aucun appui à espérer de la mission turque.

La dépêche ajoute que, si le khédive ne se rend pas immédiatement à Alexandrie, un crime est possible et que demain peut-être il serait trop tard pour partir.

Voici quelques détails sur l'organisation de l'armée égyptienne, auxquels les événements donnent un intérêt d'actualité :

L'armée égyptienne se divise en deux corps : les réguliers et les irréguliers. L'armée régulière compte 18 régiments d'infanterie à 4 bataillons et 8 compagnies ; deux de ces compagnies sont formées de nègres catholiques. La cavalerie de l'armée régulière comprend 5 régiments de cavalerie à 5 escadrons, et 4 régiments d'artillerie de campagne à 6 batteries de 6 pièces, plus trois régiments d'artillerie de position.

L'infanterie est armée de remingtons, l'artillerie de canons Krupp de 7. L'armée régulière porte le fez, la capote à capuchon, une tunique bleue foncée en drap. En été, la troupe porte un costume en toile grise.

L'armée irrégulière est formée avec les contingents des Bédouins ; elle est armée de longs et antiques fusils et de sabres légendaires. Les irréguliers forment une troupe d'environ 15 à 20,000 cavaliers.

L'indépendance belge nous renseigne sur la carrière d'Arabi-Pacha :

Le fameux ministre, dit-elle, est né au Caire

dez de nouveau mademoiselle Monestier et amenez-la...

— Bourgeois, je file et je reviens... apprêtez les cent francs.

Sans-Souci s'élança sur son siège, et le cheval vigoureusement fouetté partit à fond de train, malgré les réprimandes de police qui défendent de galoper dans les rues de Paris.

— Si elle arrive, il sera temps encore... se dit René en regagnant le premier étage. Mais quelle singulière aventure ! Une seule explication me semble plausible... Berthe a dû vouloir se dérober à cette scène qui l'épouvantait tant... Son énergie surexcitée par moi s'est sans doute éteinte tout à coup...

— Elle a pris peur et a fait débiter par la concierge cette histoire absurde du premier cocher... Oh ! faiblesse des femmes ! quand les nerfs s'en mêlent, tout est perdu !

Le pseudo-maître d'hôtel reprit son service en lutant de son mieux contre les préoccupations qui l'absorbaient.

A chaque instant il consultait sa montre, dont les aiguilles indiquèrent successivement minuit et demie, puis une heure.

Les artistes du Gymnase étaient arrivés en costumes.

Les invités s'installèrent, et le prélude de l'ouverture annonça que le vaudeville allait commencer.

René profita de la liberté relative que la représentation lui accordait pour aller se mettre aux aguets à une fenêtre donnant sur la rue.

Un peu avant une heure et demie, un fiacre, dont un nuage de vapeur enveloppait le cheval

FEUILLETON DU REPUBLICAIN DU RHONE

LE

129

FIACRE N° 13

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

DEUXIÈME PARTIE

L'ORPHELINE

René Moulin, prodigieusement étonné et non moins inquiet de l'explicable retard de Berthe, était et venait comme une âme en peine de la voir à manger où l'appelait son service, au vestibule commandant le grand escalier.

Le valet François, dont nous connaissons la physionomie, gravit rapidement les marches et s'approcha de lui.

— Enfin ! murmura le pseudo-maître d'hôtel. Et tout haut il demanda :

— C'est cette dame, n'est-ce pas ?

— Monsieur Laurent, répondit François, c'est le cocher qui veut vous parler...

— Un cocher ?

— Oui, monsieur Laurent... Il paraît que c'est pour une course payée d'avance que vous l'avez chargé de faire...

— J'y vais...

Et notre ami gagna en toute hâte le rez-de-chaussée.

Sans-Souci l'attendait sous la voûte.

— Faites descendre la jeune dame que vous amenez... lui dit le mécanicien.

— La jeune dame !... répéta le cocher.

— Sans doute.

— Mais c'est que je ne l'amène pas du tout...

René pâlit.

— Comment, s'écria-t-il, vous ne l'amenez pas ?

— Non, monsieur...

— Et pourquoi ?

— Pour la bonne raison qu'elle doit être ici depuis pas mal de temps...

— Elle doit être ici ?

— Oui, monsieur... Quand je me suis présenté selon vos indications rue Notre-Dame-des-Champs, bien exactement à l'heure, et plutôt même en avance qu'en retard, la concierge à qui j'ai demandé mademoiselle Berthe Monestier m'a répondu que cette demoiselle était déjà partie...

L'inquiétude de René devint l'angoisse.

— Partie ! répéta-t-il d'une voix étranglée. C'est impossible !...

— C'est pourtant comme ça...

— Mais puisqu'elle devait attendre qu'on vint la chercher...

— Eh bien ! justement on est venu...

— Qui donc ?...

— Un cocher de fiacre avec sa voiture... Il est monté prévenir la demoiselle et il l'a emmenée...

Vous devez bien le savoir, puisqu'il arrivait de votre part.

— Je n'ai envoyé personne que vous...

— L'autre cocher a pourtant bien dit qu'il avait commission de M. René Moulin... sans cela la concierge ne l'aurait pas laissé monter.

— Et vous avez mis une heure et demie à m'apporter cette nouvelle, car il est plus de minuit !

— Bourgeois, je suis parti tout de suite, mais, par le temps qu'il fait, les pavés sont glissants... Mon poul-t d'Inde est tombé en route... il a cassé un brancard... ça a été toute une affaire de le relever et de rafistoler la mécanique... Je ne suis pas fautif.

Le cerveau de René était en feu.

Ce qui s'était passé lui paraissait incompréhensible. Personne au monde ne connaissait ses projets.

On n'avait pu surprendre sa pensée. On le croyait absent de Paris en conséquence il ne pouvait admettre qu'on se fût servi de son nom pour attirer Berthe dans un piège...

Il y avait là sans aucun doute une erreur, un malentendu... Si Berthe était réellement sortie, elle devait être rentrée dans son logement où elle attendait.

— Écoutez, dit-il au cocher, pouvez-vous en une heure et quart, aller rue Notre-Dame-des-Champs et revenir ici ?... Je vous donnerai cent francs.

— Bourgeois, c'est faisable... Si le poul-t d'Inde en crève, tant pis ! il n'est pas à moi.

— Retournez donc d'où vous venez... deman-

en 1839; il est le fils d'un savant égyptien et a fait ses études au Caire, à l'Université « El Azhar » (la Gorieuse), et qui ne compte pas moins de 10,000 étudiants.

Sur la demande de son père, le jeune Arabi fut admis à l'Ecole militaire du Caire, qu'il quitta après quatre ans d'études avec le grade d'officier. Pendant la guerre d'Abessinie, il fut promu au grade de major et en 1880 à celui de colonel.

Bien qu'il ne possède pas de fortune, on le dit très charitable. Sa cuisine pourvoit journellement aux besoins de plusieurs familles pauvres; il est, en outre, très religieux et fait tous les jours les prières prescrites par la religion musulmane. Deux de ses frères sont capitaines dans l'armée égyptienne.

Etranger

Italie

Paris, 9 juin. — Nous avons précédemment signalé la prise en considération, par la Chambre italienne, d'une pétition demandant l'annulation du concours ouvert pour l'érection d'un monument commémoratif à Victor-Emmanuel, concours dont le prix a, comme on le sait, été décerné à un Français. La Chambre n'a pas encore reçu le rapport de la commission, à laquelle elle a renvoyé cette pétition; mais une dépêche de Rome annonce à la Gazette piémontaise que la commission du monument se prononce maintenant pour une statue équestre sur la place des Thermes, et qu'elle a résolu de soumettre un projet à cet effet à la Chambre avant la fin de la session parlementaire.

Si ce projet était adopté, la statue ferait l'objet d'un nouveau concours, et le concours dont notre compatriote a été le lauréat serait annulé.

Nous laissons, bien entendu, à la Gazette piémontaise toute la responsabilité de cette nouvelle au moins singulière.

Angleterre

Londres, 9 juin. — Michael Davitt est parti pour l'Amérique.

Le Daily News annonce que M. de Lessaps a accepté l'invitation à dîner que lui avait adressée le « Cobden Club ».

Une dépêche de Martitzburg, reçue à Londres, dit que l'état de santé de l'ex-roi Cettwayo inspire de vives inquiétudes. On croit que sa mort ne manquera pas de provoquer une révolution dans le pays des Zoulous.

Londres, 9 juin. — M. de Crespiigny, accompagné de sa sœur et de quelques amis, essaiera demain de traverser la Manche en ballon.

Dublin, 9 juin. — Walter Bouke propriétaire résidant à Robasane, dans le comté de Galway, a été tué d'un coup de fusil; un soldat, qui l'escortait, a été également tué. Il n'y a eu aucune arrestation. Depuis longtemps, Bouke avait encouru la haine de ses tenanciers.

Allemagne

Berlin, 9 juin. — Nous avons annoncé dans le temps que quatre officiers prussiens étaient partis à Constantinople pour réorganiser l'armée turque. La Gazette de l'Allemagne du Nord reçoit à ce sujet de Constantinople une lettre à laquelle nous empruntons les détails suivants :

C'est le 28 mai que les officiers sont arrivés de Varna, et le 1^{er} juin ils ont été reçus par le sultan, auquel ils ont été présentés par M. de Hirschfeld, conseiller de l'ambassade allemande en Turquie. C'est le secrétaire de l'Etat Reschid-Bey qui les a introduits.

Le sultan avait revêtu pour la circonstance le grand cordon de l'Aigle noir et de la grande croix de l'Aigle rouge. Il remercia l'empereur Guillaume d'avoir bien voulu lui envoyer ces officiers présents et exprima l'espoir que ceux-ci rendraient de grands services à l'armée turque. Il ajouta que ce résultat lui était garanti par la supériorité des officiers prussiens et le choix fait par l'empereur en personne.

Le colonel de Kähler répondit au nom de son souverain, et le sultan le chargea de télégraphier à l'empereur d'Allemagne ses sentiments de reconnaissance.

L'entretien porta ensuite sur les réformes à opérer

dans l'armée, et le sultan assura aux officiers qu'ils auraient toujours accès au palais et jouiraient de sa protection spéciale.

Turquie

Paris, 9 juin. — Une lettre de Constantinople, publiée par la Correspondance politique, rapporte l'incident suivant :

« M. Ferté, drogman, adjoint de l'ambassade, assistait, d'après les règlements, un sujet français, prévenu de faux et soumis à l'interrogatoire du préfet de police de Péra, Bahri-Pacha.

« A un moment donné, celui-ci insista énergiquement pour que le prévenu fût éloigné de la salle, le pacha alléguant qu'il ne pouvait discuter avec le drogman en présence d'un criminel. Cette qualification paraissant aussi impropre à M. Ferté que la prétention du préfet, il exigea que le Français restât, aucune charge n'ayant été encore relevée contre lui.

« C'est alors que Bahri-Pacha s'emportant fit saisir le prévenu par les zaptiés, ordonnant de le mettre en prison. Il s'ensuivit une scène regrettable pendant laquelle ces messieurs échangeaient force insultes, et M. Ferté alla jusqu'à menacer le préfet de sa canne. La Sublime-Porte, avisée du fait, adressa immédiatement une note à l'ambassade de France, exigeant des excuses de la part du drogman en question. »

Etats-Unis

Londres, 9 juin. — On écrit de Philadelphie au Times :

Le président des Etats-Unis a soumis au Congrès une dépêche adressée à M. Lowell, ministre des Etats-Unis à Londres, relativement au renouvellement du traité Clayton-Bulwer.

On se rappelle que, par ce traité conclu en 1849, l'Amérique accordait à l'Angleterre le droit de contribuer à la protection du canal qui devait alors être creusé dans l'isthme de Panama, à travers le lac de Nicaragua.

La dépêche déclare que l'Amérique ne veut pas renouveler ce traité, que le protectorat des Etats-Unis seul est suffisant pour le canal que l'on vient d'entreprendre sur un nouveau tracé; que la garantie de l'Europe est inutile, et que toute intervention d'une puissance européenne dans les affaires américaines lésait les droits des Etats-Unis.

FUNÉRAILLES DE GARIBALDI

La Maddalena, 9 juin.

Les funérailles du général Garibaldi ont eu lieu hier, en présence du duc de Gênes, de M. Crispi et de nombreuses notabilités politiques. Plus de 300 associations, tant italiennes qu'étrangères, étaient représentées.

De 10 heures à midi, le corps avait été exposé dans la chambre mortuaire. Le général était vêtu de la chemise rouge et du puncho blanc, et coiffé d'une toque de velours.

La vue du cadavre a causé une impression pénible. L'embaumement n'a pas réussi. Cependant, on a pu arrêter la décomposition, et, à la suite du bain d'alcool, le corps est devenu très dur.

Le cadavre était dans un cercueil au milieu de la chambre. Les visiteurs circulaient autour. Tous pleuraient, surtout les vieux compagnons d'armes du général.

Suivant la volonté de Garibaldi, son corps a été enseveli (provisoirement) dans un petit champ, non loin de sa maison, où reposent déjà les restes de deux de ses enfants, Anita et Rosa.

Une fosse a été creusée, mais elle est peu profonde, car on a rencontré presque immédiatement le roc granitique. On a donc élevé une sorte de tombeau avec des matériaux et des portes pour la construction du four crématoire.

On a constaté sept blessures sur le corps du général.

A quatre heures, le cortège s'est mis en marche, précédé par une compagnie d'infanterie. Le cercueil était porté par deux des mille de Marsala, deux soldats, un marin et un ami du général.

Arrivé sur la grande esplanade, on fit halte. Des discours ont été prononcés par MM. Alfieri,

Parini, Zanardelli, Ferrero et Crispi. Ces discours ont été très applaudis.

Le cortège est reparti ensuite. Le cercueil a été déposé au cimetière. Pendant la cérémonie, deux vaisseaux ont tiré des salves d'artillerie. Des soldats et des marins rendaient les honneurs militaires.

Un temps affreux a empêché beaucoup de personnes de se rendre à terre.

Il paraît décidé que les restes de Garibaldi seront transportés à Rome. Tel est le désir des républicains et du parti avancé qui en profiteront pour faire des manifestations.

Le transport s'effectuera seulement dans une quinzaine de jours.

M. Depretis a vu et prié M. Crispi de faire son possible pour obtenir de la famille que les cendres restassent à Caprera. Mais M. Crispi n'a pas réussi, ou bien il a agi en sens contraire.

Garibaldi sera placé au Janicule où est l'ossuaire des volontaires garibaldiens mort en 1849 et des soldats italiens tués en 1870, près la porte Saint-Pancrace.

Berlin, 9 juin.

Les démonstrations faites par la France en l'honneur de Garibaldi produisent à Berlin une impression assez désagréable.

La presse a loué en termes sympathiques le héros italien, pour essayer de réagir, mais on voyait qu'elle ne le faisait que par politique.

Les informations reçues de Rome ayant souligné l'excellent effet des manifestations françaises au point de vue du rapprochement des deux nations latines, on commence à exprimer publiquement la crainte que l'Italie se rapproche de la France.

Rome, 9 juin.

L'impression produite dans toute l'Italie par les diverses manifestations françaises à l'occasion de la mort de Garibaldi semblait de nature à favoriser un rapprochement. La classe populaire est surtout très impressionnée par les traductions qu'ont données quelques journaux des articles publiés par les feuilles parisiennes le lendemain du décès de Garibaldi. Les biographies répandues dans le public remettent, d'ailleurs, sous les yeux des Italiens, les incidents de la guerre de 1859, dans laquelle les deux nations combattaient côte à côte avec tant d'entrain.

Les élections du 11 juin

Trois élections doivent avoir lieu dimanche prochain, 11 juin.

Les électeurs sénatoriaux du Cantal doivent pourvoir au remplacement de M. Bertrand, décédé; le suffrage direct, à celui de MM. Fourot et de Bourgoin dans les arrondissements d'Aubusson (Creuse) et de Cos (Nièvre).

Le candidat choisi par le comité électoral des électeurs sénatoriaux républicains du Cantal est M. Brugerolles, maire de Massiac, conseiller général.

A Aubusson, deux candidats républicains, ayant un même programme, sont seuls en présence: ce sont MM. Gardevaux, ancien sous-préfet, et Louis Mazon, avocat à Limoges.

A Cosne, également, les monarchistes ne présentent personne: les candidats républicains sont MM. Gambon, Fleury, et Ducoudray. M. Gambon est l'ancien représentant du peuple de 1848, l'ancien membre de la Commune de Paris, connu par le refus de payer l'impôt qu'il opposa à l'empire, refus qui amena la vente d'une vache que possédait M. Gambon.

Nous formulerons avec le Siècle l'espoir que cette nouvelle lutte électorale entre républicains restera courtoise, afin de rendre possible, au second tour, le ralliement: soit sur deux candidats, si les républicains restent seuls en présence, soit sur un candidat unique, si les réactionnaires tentaient d'intervenir pour profiter de nos divisions, comme ils l'ont fait récemment plusieurs fois.

LE RENDÉMENT DES IMPÔTS

Le ministère des finances vient de faire dresser l'état des rendements des impôts indirects pour le mois de mai écoulé. Cet état constate que la situation, tout en se soldant, comme dans les mois précédents, par un excédent de revenu, n'est pas aussi satisfaisante qu'auparavant. L'excédent de revenu pour le mois de mai est de 7,141,000 francs. Les droits sur les sucres, les vins et les droits d'enregistrement ont donné des moins-values par rapport aux prévisions budgétaires. En particulier, les droits d'enregistrement ont donné 1,700,000 francs de moins que les prévisions.

Par contre, les droits de douane ont donné une plus-value assez considérable.

Les quatre premiers mois de 1882 avaient donné ensemble une plus-value de 40,527,000 francs. La plus-value totale du 1^{er} janvier au 31 mai 1882, s'élève donc à 47,668,000 francs.

La progression dans les excédents éprouve donc un ralentissement sensible. En supposant que la proportion constatée pour les premiers mois se maintienne jusqu'à la fin de l'année, on calcule que les excédents pour l'année entière s'élèveront à 120 millions.

Or, il importe de rappeler que les crédits supplémentaires à l'exercice 1881 s'élèvent déjà aujourd'hui à 127 millions, c'est-à-dire qu'ils dépassent de 7 millions le chiffre probable des excédents. Les annulations de crédits qui se produisent chaque année réduiront quelque peu ce chiffre; néanmoins, on voit que la situation commande une prudence extrême et astreint les Chambres et le gouvernement à engager des dépenses nouvelles avec une extrême réserve.

LE CRIME DU PECQ

Plusieurs journaux rapportent la découverte dans la Seine, près du Pecq, d'un cadavre ligotté et horriblement mutilé.

Cette découverte est réelle, mais elle ne date pas d'hier, ainsi que le prétendent nos confrères. C'est jeudi, 1^{er} mai, que des tireurs de sable ont fait la sinistre trouvaille.

Le cadavre est celui d'un homme d'environ quarante ans : taille 1 mètre 78 c., front chauve, cheveux châtains, moustache en brosse, barbe rare et partagée au menton, yeux bleus, nez droit, deux dents manquant à la mâchoire supérieure; corpulence moyenne.

Il était lié au moyen d'un tuyau à gaz en plomb, de 13 millimètres de diamètre, mesurant dix mètres de longueur et pesant 8 k. 500.

Ce lien étrange faisait cinq fois le tour du cou et passait successivement au pli du genou gauche, qu'il maintenait contre la poitrine pour passer de nouveau sur le cou, puis au bas de la jambe droite, où il était fixé par un nœud simple.

Le cadavre avait la bouche fermée au moyen de deux épingles anglaises, qui transperçaient ses lèvres; sa bouche était baillonnée avec une serviette dont on pouvait lire encore la marque M. G.

La disparition du capitaine Bitard fit un instant supposer que ce cadavre mutilé était celui de l'aide-de-camp du général de Villenoisy.

Le juge de paix du Pecq prévint immédiatement la famille de cet officier disparu.

M. Bidermann, beau-père de M. Bitard, se rendit aussitôt dans cette localité. Mais mis en présence du cadavre, il déclara que ce n'était point celui de son gendre.

Le docteur Gauthiez qui, sur l'ordre du parquet de Versailles, a fait l'autopsie de la victime, a constaté treize blessures, sept à la tête et six sur le corps. Celles de la tête ont été produites par un marteau ou une canne plombée; l'une à la hauteur de la tempe droite et l'autre au-dessus de la nuque. La victime, d'après l'autopsie, a dû succomber peu de temps après avoir mangé, car son estomac gardait encore des aliments non digérés.

Le corps a évidemment été jeté à l'eau après l'assassinat.

La justice s'occupe activement d'éclaircir ce drame mystérieux.

LXXXIII

Les deux hommes cédèrent la place à la soubrette, qui reçut les instructions de René Moulin et procéda sans perdre une minute à son travestissement, tandis que le pseudo-Laurent allait s'habiller et se grimer dans la pièce voisine, sous la direction de Jean-Jeudi.

A l'époque où se passaient les faits que nous racontons, les tableaux vivants étaient fort en vogue.

Ils avaient été mis à la mode d'abord à la Porte Saint-Martin et au Cirque, par la troupe de la belle madame Keller que tout Paris venait admirer dans la pose de l'Ariane de Canova, assise sur une panthère et simplement vêtue d'un mail t de soie couleur de chair.

La reproduction exacte du fameux tableau de Gérôme : Le Duel de Pierrot, interprété par l'auteur de ce récit dans sa revue ; Paris-Crinoïde représentée au théâtre de l'Ambigu, venait de la populariser encore.

A suivre.

blanc d'écume, s'arrêta devant la porte de l'hôtel.

Le mécanicien descendit l'escalier comme une trombe, et atteignit la porte cochère au moment où Sans-Souci en franchissait le seuil.

Le cocher avait une physionomie fort pittoresque.

— Eh bien ? lui demanda René.

— Eh bien, bourgeois, la jeune dame n'était point revenue...

— Est-ce possible ?...

Sans-Souci continua :

— J'ai fait lever la concierge, et Dieu sait que ça pas été sans peine ! Je lui ai donné cent sous de ma poche... Je suis monté avec elle au logement de la demoiselle... Nous avons sonné, résonné, carillonné, frappé à coups de poing sur la porte... Personne n'a répondu :

— Il est donc arrivé un malheur... murmura René, les lèvres sèches et la gorge serrée par l'émotion.

— Oh ! bourgeois, ce n'est guère supposable... répliqua Sans-Souci parlant pour parler et sans la moindre conviction. La jeune dame était peut-être invitée autre part et n'aura pu venir ici...

Le pseudo-maitre d'hôtel n'avait rien à répondre à ce non-sens.

— Voici votre argent, dit-il en mettant dans la main du cocher un billet de cent francs et une pièce de cent sous.

Puis il regagna l'escalier, mais d'une marche lente, et chancelant à chaque pas comme un homme ivre.

A l'angoisse morale se joignait la souffrance

physique... Des trépidations douloureuses remplissaient son cerveau. Son crâne brûlant lui semblait près d'éclater.

Il ne croyait plus maintenant que Berthe eût reculé devant la tâche dont elle avait accepté sa part... Il devinait un piège inexplicable; il soupçonnait un crime; un funèbre pressentiment sonnait le glas du malheur à ses oreilles.

Il se débattit contre les idées noires qui l'envahissaient de plus en plus, et murmura :

— Allons, je travaillerai seul à l'œuvre qu'elle devait partager... Une femme de chambre inconsciente la remplacera dans la scène où elle avait son rôle...

Des applaudissements annoncèrent la chute du rideau après le vaudeville que devait suivre un entr'acte assez long pour donner le temps de préparer les tableaux vivants.

Claudia et sa fille étaient assises près du docteur Etienne Loriot.

Henry de la Tour-Vaudieu causait avec un jeune avocat de ses amis, rencontré dans la foule des invités.

René Moulin, jugeant que l'heure était venue de préparer tout, envoya l'ancien figurant de l'Ambigu (pour le Jean-Jeudi valet supplémental), rejoindre Jean-Jeudi dans le cabinet qui devait leur servir de loge, et se rendit à l'office.

Mademoiselle Irma, dit-il à une jeune femme de chambre très dévouée et fort intelligente, attachée spécialement au service d'Olivia, voulez-vous me rendre un service ?...

— Pourquoi donc pas, monsieur Laurent ?

répliqua la soubrette en lançant au maître d'hôtel, dont nous connaissons la tenue de genre éman, un regard plein d'une encourageante bienveillance, de quoi s'agit-il ?

— De remplacer une artiste qui nous manque au dernier moment...

— Je ne demanderais pas mieux, monsieur Laurent, mais je ne joue la comédie qu'à la ville...

— Il n'est pas question de comédie, mais de tableaux vivants... Vous n'aurez rien à dire...

— Et beaucoup de choses à montrer, dit mademoiselle Irma en riant. Je connais ça, les tableaux vivants... J'en ai vu à la Porte Saint-Martin... C'est très joli, mais ça manque de jeunesse et, quoique je sois assez bien faite et pas trop bégueule, je demande à réfléchir avant de m'exhiber dans le costume d'Eve, devant les invités de madame...

— Madame ne souffrirait pas de nudités dans ses salons... répondit René. Le personnage dont je parle est habillé en homme et porte un carrik de cocher sur ses vêtements... La pudeur la plus sauvage ne pourrait donc se formaliser...

— Alors, ça me va beaucoup... ça sera drôle...

— Vous consentez ?

— Et plutôt deux fois qu'une... Où s'habille-t-on et qu'aura-t-elle à faire ?

— Venez avec moi...

René conduisit mademoiselle Irma jusqu'à la loge improvisée où se trouvaient Jean-Jeudi et l'ex-figurant.

sur la photographie de la victime, la sœur de M. Aubert, pharmacien, disparu de son domicile le mois dernier, a cru reconnaître son frère, et l'exhumation, ordonnée par le parquet, a eu lieu mercredi matin, en présence des autorités du Pecq.

L'état de putréfaction du cadavre était tel qu'on a beaucoup de peine à le reconnaître tout d'abord; l'examen plus attentif des traits n'a laissé aucun doute : c'était bien le cadavre de M. Aubert.

Procès-verbal de la reconnaissance a été dressé aussitôt et envoyé au parquet de Versailles. La famille a commencé aussitôt les formalités nécessaires pour obtenir l'autorisation de ramener le corps à Paris.

Le parquet de Paris va être saisi de cette affaire, conformément avec celui de Versailles.

La police est sur une piste. Ajoutons que toutes les recherches faites jusqu'ici pour retrouver le capitaine Bidard, dont notre correspondant parisien nous annonçait l'autre jour la mystérieuse disparition, sont restées absolument infructueuses.

M. Bidermann a reçu récemment une lettre d'un disant hôtelier de Pithiviers, l'avertissant qu'un individu répondant exactement au signalement que les journaux avaient donné de son genre, se trouvait malade dans son hôtel depuis quelques jours. Cette missive était signée Lefebvre.

M. Bidermann fit immédiatement le voyage de Pithiviers et ne trouva pas d'hôtelier du nom de Lefebvre dans cette ville.

Est-ce un mystificateur qui a envoyé cette lettre? Est-ce un assassin qui, à l'imitation de Peltzer, a voulu se servir de ce moyen pour égarer la justice?

Triple arrestation

A la dernière heure, le télégraphe nous apporte les importants renseignements qui suivent :

Paris, 9 juin.

M. Macé, chef de la sûreté, s'est transporté hier à Saint-Germain, où l'avaient précédé le procureur de la République de Versailles, et un juge d'instruction.

Il était accompagné de quatre agents de la sûreté qui gardaient deux individus, auteurs présumés de l'assassinat : les deux frères Feynron. L'un, ancien pharmacien, 18, rue de Sèze, est le mari de la maîtresse de Louis Aubert. Quant à l'autre, c'est un individu habitant Montmartre et jouissant de la plus mauvaise réputation.

M. Macé, aussitôt arrivé à Saint-Germain, s'est transporté à la gendarmerie, où il a fait voir les photographies de la victime aux sieurs Feynron. Ceux-ci n'ont prononcé aucune parole, mais ils étaient excessivement émus.

Après cette première confrontation, le chef de la sûreté s'est rendu au Pecq à l'endroit où le cadavre de Louis Aubert a été retiré de la Seine. L'attitude des deux frères était toujours la même. Aucun aveu.

Il était alors quatre heures de l'après-midi. M. le juge de paix, qui assistait à cette scène, reçut une dépêche qu'un gendarme lui apportait de Saint-Germain.

Dans cette dépêche on lui annonçait que Mme Feynron, l'ex-maîtresse d'Aubert, avait fait des aveux et que le crime avait été commis à Chatou dans une maison de campagne située au bord de la Seine.

M. Macé partit aussitôt pour Paris avec les deux frères. Une descente de justice doit avoir lieu aujourd'hui.

DÉPARTEMENTS

(Service spécial du Républicain du Rhône)

ISERE

Péage-de-Vizille. — Un triste événement est arrivé ces jours derniers au Péage-de-Vizille.

Vers six heures et demie du soir, un enfant de 15 ans, nommé Maximin Perret, ouvrier cardeur à l'usine de M. Durand, en passant près d'une courroie de transmission qui ne fonctionnait pas, eut la malheureuse idée de passer son corps entre ladite courroie. Il fut entraîné par le mouvement de la courroie qui s'accrocha à une poutrelle et s'enroula autour d'un arbre de couche, entraînant l'infortuné Perret qui tourna dix ou douze fois autour de l'arbre, heurtant son corps contre le plan de l'arbre.

Tout à coup la courroie cassa et le jeune ouvrier tomba à terre le corps tout meurtri.

Un autre ouvrier de l'usine, le sieur Verderonne, qui avait vu le danger que courrait son camarade, se précipita pour le dégager; mais, à son tour, il fut saisi par la courroie et projeté contre une cardeuse où il se fit une contusion heureusement sans gravité.

Quant à Perret, il fut transporté à la cuisine de la maison, où, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, il expira une demi-heure après des suites de ses blessures.

Un violent incendie a détruit, pendant la nuit du 3 au 4 juin, une maison d'habitation appartenant à M. Etienne Bonnet, propriétaire et aubergiste à Pajay.

Le feu, qui a été communiqué par la flamme d'une lampe à pétrole à de la bruyère destinée à faire monter le feu vers la soie, n'a pas tardé à prendre des proportions considérables. En moins d'une heure, et malgré les secours pressés des voisins, tout a été consumé. L'écurie, la remise et le hangar ont pourtant été sauvés.

Les pertes, qui s'élèvent à la somme de 12,000 fr., sont couvertes par une assurance.

Moret. — Avant-hier, dans la journée, le sieur cultivateur à Moret, pêchait dans un ruisseau près de chez lui, et jetait dans l'eau des bombes de dynamite. Il eut l'imprudence d'en allumer une avant de la jeter et de la tenir dans sa main; une explosion se produisit tout à coup, et l'heureux eut les deux mains emportées.

Il fut immédiatement transporté à son domicile, où on lui prodigua les premiers soins.

Un médecin, appelé sur-le-champ, a déclaré que l'amputation était nécessaire.

AIN

La ville de Trévoux se prépare à fêter dimanche prochain, l'ouverture de la ligne de chemin de fer qui la joint directement à Lyon.

A cette occasion, la Société des régates lyonnaises a organisé des courses dont voici le programme :

Courses à la voile

Course d'ensemble, première et deuxième séries réunies (sans entrée), pour bateaux pontés ou non pontés, avec ou sans dérive.

Règlement et jauge du cercle de la Voile de Paris.

Des instructions écrites concernant le mode de départ et le parcours, seront remises aux patrons pour le jour des courses, à dix heures. Première série. Bateaux n'exécédant pas deux tonnes.

Premier prix : médaille d'or. — Deuxième prix : médaille d'argent. — Troisième prix : médaille de bronze.

Deuxième série. Bateaux au-dessus de deux tonnes.

Premier prix : médaille d'or. — Deuxième prix : médaille d'argent.

PRIX D'HONNEUR (toutes séries réunies)

Objet d'art offert par M. Chavot, président honoraire de la Société des Régates lyonnaises.

Courses à l'aviron

Règlement de la Société des Régates lyonnaises (sans entrées).

Yoles gigs à deux rameurs (seniors). — Parcours 2,000 mètres. — Un virage sur bouées d'aval.

Premier prix : médaille d'or. — Deuxième prix : médaille d'argent. — Troisième prix : médaille de bronze.

Skiffs. — Parcours 2,000 mètres. — Premier virage sur bouées d'aval.

Premier prix : médaille d'argent. — Deuxième prix : médaille de bronze.

Yoles gigs à cinq rameurs (juniors). — Parcours 3,000 mètres. — Deux virages.

Premier prix : médaille d'or. — Deuxième prix : médaille d'argent. — Troisième prix : médaille de bronze.

Yoles gigs à deux rameurs (juniors). — Parcours 2,000 mètres. — Un virage sur bouées d'aval.

Premier prix : médaille d'argent. — Deuxième prix : médaille de bronze.

Yoles gigs à trois rameurs de couple, avec ou sans rameur, parcours 2,000 mètres. — Un virage sur bouées d'aval.

Premier prix : médaille d'argent. — Deuxième prix : médaille de bronze.

Périssores (pagayeurs assis), parcours 600 mètres.

— Un virage sur bouées amont.

Premier prix : médaille d'argent. — Deuxième prix : médaille de bronze.

Canots de promenade, (deux ou trois rameurs de couple); avec ou sans barreur, parcours 2,000 mètres. — Un virage sur bouées aval.

Premier prix offert par M. le trésorier de la S. R. L., médaille d'argent. — Deuxième prix : médaille de bronze.

Yoles gigs à quatre rameurs (seniors), parcours 3,000 mètres. — Deux virages.

Premier prix : médaille d'or (grand module).

Deuxième prix : médaille d'argent. — Troisième prix : médaille de bronze.

Les bouées seront vitrées de dedans en dehors. Les seconds prix ne seront décernés que s'il y a au moins trois embarcations en ligne et les troisièmes s'il y en a cinq.

LA CAISSE DES LYCÉES

En prévision d'un dépôt de projet de loi de M. Jules Ferry tendant à augmenter de 350 millions la dotation de la caisse des lycées, collèges et écoles, le ministre a fait dresser l'état des opérations de cette caisse depuis sa création, c'est-à-dire du 1^{er} juin 1878 jusqu'au 31 décembre 1881.

En voici les résultats généraux :

La dotation de la caisse, en ce qui concerne les écoles primaires, avait été fixée à 220 millions dont la moitié à distribuer en subventions de l'Etat aux communes et l'autre moitié à employer comme prêts aux communes.

Au 31 décembre 1881, les subventions s'élevaient à 74,457,805 fr. et les emprunts à 79,137,700 francs. A cette date, le nombre des communes ayant ainsi reçu des secours de l'Etat pour construction, réparation ou appropriation d'écoles et pour acquisitions de mobiliers scolaires s'élevait à 15,238.

A côté des 74,457,805 fr. de subvention que les communes avaient reçus de l'Etat, les communes elles-mêmes ont dépensé 126,411,427 fr.; les départements leur ont alloué, en outre, 6,961,757 fr. De sorte qu'en trois ans, il a été dépensé, rien que pour les maisons d'écoles, 207,830,969 fr., soit, en chiffres ronds deux cent huit millions.

A la date du 31 décembre 1881, il ne restait plus comme somme disponible que 35 millions sur le fonds de subvention et 30 millions sur le fonds d'emprunt.

Les quatre premiers mois de l'année 1882 ayant été marqués par un redoublement considérable d'activité, les sommes disponibles à la fin de 1881 sont presque épuisées. C'est ce qui explique la détermination du gouvernement de demander aux Chambres une nouvelle dotation.

En ce qui concerne la part de la caisse des lycées et collèges, le total des subventions était, à la date du 31 décembre 1881, de 28,292,000 fr.

Le chiffre des emprunts faits à cette caisse pour le même objet s'élève à 4,619,000 fr.

La production des cocons

La récolte des cocons de soie s'annonce comme devant être assez bonne dans les départements du sud-est. On signale bien quelques contrées où la température excessive de la semaine dernière a considérablement nui au résultat final; mais, somme toute, on espère que la récolte de cette année sera au moins aussi bonne que celle de l'année dernière.

A ce propos, il n'est pas sans intérêt de faire connaître les résultats définitifs de la récolte de 1881, dont le Syndicat de l'Union des marchands de soie de Lyon vient de publier les relevés statistiques de la production par départements.

La récolte de 1879 n'avait produit que 5 millions de kilogrammes de cocons; en 1880, elle s'éleva à 6 millions 500 mille kilogrammes, et elle a enfin atteint en 1881 le chiffre de 9 millions 255,538 kilogrammes.

Les départements dont la production s'est le plus considérablement accrue pendant l'année 1881, sont le Gard, qui a produit 2,326,415 kil.; l'Ardèche, 2,081,749; la Drôme, 1,628,197, et Vaucluse, 1,580,727.

Vient ensuite le département du Var, dont la production, qui avait été en 1880 de 498,184 kil., s'est élevée en 1881 à 451,525 kil. Les Bouches-du-Rhône avaient produit en 1880 225,469 kil., il a atteint le chiffre de 349,431 kil. en 1881.

Nous ferons remarquer qu'en 1881 25 départements se sont livrés à l'éducation des vers à soie, c'est-à-dire quatre de plus qu'en 1880. Les nouveaux départements où la sériciculture a été de réchef pratiquée sont le Lot, l'Aude, la Haute-Savoie et la Haute-Garonne.

Le nombre des sériciculteurs s'étant livrés, en 1881, dans les 25 départements du Midi aux petites éducations, s'est élevé à 39,354, et à des éducations sur une grande échelle, 136,310; en tout : 175,664 sériciculteurs. Le département du Gard en a compté le plus grand nombre, soit 4,529 pour les petites éducations et 38,191 pour les grandes.

En somme, pour peu que la récolte de cette année soit satisfaisante, il y a lieu de se réjouir de voir renaître dans nos campagnes cette ancienne source de profit, qui lui faisait défaut depuis bien des années.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Samedi, 10 juin. 161^e jour de l'année. — Soleil : lever, 3 h. 59, coucher, 8 h. 00. Les jours croissent de 1 minute.

Ephémérides (1415) Jean Huss est brûlé à Prague.

Les dates d'appel des réservistes

L'Officiel publie une circulaire du général Billot, fixant les dates pour la convocation des réservistes des classes 1873 et 1875 : pour la première série, du 23 août au 19 septembre; pour la deuxième série, du 23 septembre au 20 octobre.

Une autre circulaire fixe l'appel de la cavalerie de l'armée territoriale (classes de 1868, 1869, 1870 et 1871), du 30 octobre au 11 novembre.

Le ministre de la guerre vient d'adresser une circulaire au gouverneur de Paris et aux commandants de corps d'armée, pour leur recommander l'interdiction absolue dans les casernes et postes-casernes de leur garnison, de tous journaux politiques.

Nous croyons être en mesure d'assurer, dit l'Avenir militaire, que les périodes d'instruction des télégraphistes seront, à partir de cette année, continuées dans l'armée territoriale; les jeunes gens affectés à ce service, et qui, à la suite d'examen y sont maintenus, seront appelés à faire leur période de treize jours de l'armée territoriale, dans le service télégraphique.

Un fait important au point de vue des intérêts agricoles aura lieu cette année.

Le ministre de l'agriculture a, en effet, décidé qu'il sera procédé à une grande enquête analogue à celle qui ont eu lieu déjà en 1840, 1852 et 1862.

Les événements de 1870 n'ayant pas permis de faire celle qui devait avoir lieu en 1872, depuis vingt ans des questions importantes n'ont pu être élucidées faute de renseignements directs.

Cette enquête sera faite par des commissions cantonales. Des feuilles de demandes de renseignements seront déposées dans chaque commune, et une fois remplies, seront remises à la commission cantonale, qui en retirera la feuille statistique du canton. Celles-ci seront adressées au ministère de l'agriculture à Paris.

Ce travail doit être fait pour le 1^{er} octobre de cette année.

Des récompenses, consistant en médailles d'or, d'argent, de bronze, etc., seront décernées aux personnes qui auront apporté le plus de zèle dans leur collaboration à ce grand travail.

M. le Préfet du Rhône donne avis :

Qu'un concours d'admission d'élèves-boursiers

à l'Ecole supérieure de commerce de Paris aura lieu, à Lyon, les 17 et 18 juillet prochain.

Le programme est déposé à la Préfecture, 1^{re} division, 3^e bureau, où les inscriptions seront reçues du 1^{er} au 15 juillet.

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir à cinq heures, dans un grenier de la maison portant le n^o 7 de la rue de Créqui.

A la première alarme, la pompe de l'usine Vignet, appréteur rue Montbernard, a été amenée sur les lieux et manœuvrée par quelques hommes de bonne volonté l'arrivée des pompiers tout danger avait disparu.

Les causes du sinistre sont inconnues; dégâts peu importants.

Hier matin, à 11 heures, Mme veuve Michaud, âgée de 85 ans, traversait le quai des Célestins, lorsqu'elle a été atteinte et renversée par un char-à-bancs, attelé à un cheval et appartenant à M. Renand, marchand-boucher au camp de Sathonay.

Relevée aussitôt par des passants, on constata qu'elle n'avait heureusement reçu que des contusions sans gravité à la figure et à la main droite. Après avoir reçu les premiers soins à la pharmacie Quet, elle a pu regagner son domicile, rue de l'Hôtel-de-Ville, 79.

Société lyonnaise de gymnastique

M. Chapotot, directeur de la société de tir de Lyon, ayant gracieusement mis le gymnase du stand à la disposition de la Société lyonnaise de gymnastique, une grande séance aura lieu dimanche 11 courant à 2 heures et demie de l'après-midi.

Après avoir exécuté les mouvements d'ensemble, la Société continuera ses exercices par la corde lisse, le trapèze, les anneaux, barres parallèles, reek, tremplin et terminera la séance par des assauts d'escrime, canne boxe et chausson. Les membres honoraires ainsi que les parents et amis des sociétaires sont invités à assister à cette petite fête.

Nota. — Les sociétaires sont priés de se rendre au local, à 1 heure. Départ pour le stand à 1 heure 1/2, dans la tenue suivante : pantalon blanc, ceinture bleue, maillot, vareuse et casquette. Prendre les souliers blancs pour travailler.

50 centimes d'amende pour toute absence non motivée.

OBSERVATOIRE DE LYON

Lyon, 9 juin, 4 h. du soir.

Température : Une dépression profonde, qui se trouvait hier sur l'Océan, au large de l'Irlande, s'est transportée très rapidement vers l'Est, et son centre était ce matin sur la mer du Nord.

Probable : Averses, et éclaircies.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 juin.

D'Egypte, de Constantinople, aucune nouvelle dont on doive faire cas. L'arrivée au Caire d'un commissaire turc ne peut intéresser l'Europe que dans ses conséquences. Il n'est pas certain que celles-ci soient à la veille de se produire. Dans ce doute, les rumeurs fausses sont celles qui ont le plus de chance de trouver créance et d'émouvoir. En attendant aux réalisations des acheteurs succèdent les offres du découvert.

Le 5 0/0 était resté hier à 115,65; il est descendu un moment à 115,37 1/2, et finit péniblement à 115 52 1/2. Sa mauvaise tenue a influé péniblement sur le 3 0/0 qui recule à 83,10 et sur l'Amortissable qui reste à 83,35.

L'Italien assez bien tenu, ne perd que 20 centimes à 90,35; le Turc, très offert, recule à 12,40.

Suez en vive réaction à 2,580; il a fait 2,550; Panama assez ferme à 552,50; Gaz, 1650. Chemins lourds; Lyon 1655.

PUBLICATIONS NOUVELLES

LE SAINT-NICOLAS

3^e Année

Sommaire du n^o 29 — 15 juin 1882

Ronde d'Eté, musique de L. Dauphin, poésie de Léon Valade. — Les Entreprises d'Harry (Eudoxie Dupuis). — La Crème au Chocolat. — Les Petits Magiciens du Caucase (J. Protege de Viville). — La Vengeance de Barrabas (Walker). — Histoire de Tapin, le Lièvre qui j mais n'eut peur. (Maggue-nousse). — La Boîte aux lettres. — Tirelire aux Devinettes.

Illustrations par B. de Monvel, E. Zier, Wilsonn, Poirson, Walker, Robert Tinant, Gaillard, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Un an, 18 fr.; Six mois, 10 fr.

(SELS VAUVILLÉ)

(Granules) pour la Reconstitution artificielle

DE TOUTES LES EAUX MINÉRALES

(Vais, Bourboule, Vichy, Hunyadi-Janos, Orezza, Contrexéville, Bussang, Eaux-Bonnes, Pullna, etc.)

« Reproduire instantanément une Eau minérale, c'est l'obtenir avec les principes qui se dissolvent par le séjour prolongé dans les bouteilles. — 80 pour 100 d'Economie. »

PARIS, Vente en gros, MATHÉY LEBEY & Co, 23, rue Beaubourg.

LYON, Ph^o BERTRAND, 21, place Bellecour. Brochure 1^{re}.

CHOSSES & AUTRES

Statistique porcine

La race porcine existant actuellement s'élève pour le monde entier, à 82 millions de têtes.

Le pays qui en compte le plus est sans contredit l'Amérique.

M. Félix Maure, membre de la chambre de commerce du Mans, a publié, à l'occasion de l'Exposition de cette ville, un ouvrage très complet qui évalue à 28 millions de têtes le commerce d'importation des Etats-Unis rien que pour la France.

Après les Etats-Unis, mais avec un bien grand écart, figure la Russie avec 10,332,000 têtes; l'Allemagne, vient ensuite avec 7 millions 320,000, et l'Autriche avec 6 millions 995,000.

La France occupe le sixième rang dans la production de la race porcine.

La viande de porc a toujours joué un rôle important chez nous, au point de vue surtout de l'alimentation dans les campagnes. Mais le bien-être ayant pénétré partout et l'usage de la viande de boucherie s'étant répandu jusque dans les villages les plus éloignés, la viande de porc n'a plus été l'aliment exclusif de nos campagnards. C'est ce qui explique pourquoi la production de la race porcine, loin de se développer en France a plutôt décliné, relativement au développement de la population.

En 1839, d'après le savant statisticien Moreau de Jormès, le nombre des pores s'élevait chez nous à 4,916,721 têtes, représentant une valeur de 175,556,008 fr.

En 1852, ce nombre était de 5,082,141 têtes et, actuellement, il s'élève à 5,710,775 têtes, environ 100,000 têtes de moins qu'en 1875.

Il y a cependant des départements où l'augmentation se continue d'une manière sensible : celui des Bouches-du-Rhône est de ce nombre; la production des pores n'y atteignait en 1852, que le chiffre de 17,658 têtes; elle s'élève aujourd'hui à 48,165 têtes. Par contre, dans le Var, où la production de la race porcine s'élevait, en 1852, à 40,544 têtes, elle est descendue actuellement à 22,049 têtes.

L'Espagne, qui ne produisait, en 1803, que 2 millions de pores, en produit aujourd'hui 4 352 000. L'Angleterre a vu plus que la France encore, décroître sa production de pores qui était, en 1823, de 4 millions de têtes et n'est plus aujourd'hui que de 2,863,000. Quant à la Suisse, où l'on ne recensait guère, en 1827, que 20,000 pores, on y en élève actuellement 2 millions.

Enfin les autres pays dont la production ne dépasse pas 2 millions sont :

L'Italie, qui en produit 1,564,000, le Canada 1,419,000, la Roumanie 827,000, le Portugal 717,000 la Belgique 601,000, l'Australie 567,000 et le Danemark 564,000.

Parmi les contrées qui en produisent de 100 à 500 mille, citons la République Argentine. Le nombre de pores élevés dans ce pays est actuellement de 342,000.

Une pêche miraculeuse

Un journal de Buenos-Ayres rapporte qu'une découverte étonnante vient d'être faite en vue de cette ville, dans la rade.

Une goélette italienne stationnait à 200 mètres de la côte. Le capitaine, voulant lever l'ancre, ordonna à un matelot de tourner le cabestan, ce que cet homme ne put faire, malgré des efforts inouïs. Ses camarades lui prêtèrent main forte, mais les barres de bois pliaient à se rompre, les cordes s'allongeaient, mais en vain. On appela à l'aide l'équipage d'un bâtiment voisin; on attacha des cordes à un second cabestan, et finalement on parvint à retirer l'ancre avec une plaque de cuivre engagée dans une de ses branches.

Ce débris couvert de vase, de mollusques et de végétation présentait à ses extrémités deux charnières brisées. Le capitaine fit alors descendre au fond de la mer un plongeur muni de son appareil. Cet homme remonta bientôt avec deux lingots d'un métal gris, brillant, qu'il avait pris dans une énorme caisse dont la plaque de cuivre, si difficile à arracher, formait le couvercle.

Aussitôt que ces lingots, analysés par le contrôleur des métaux, furent reconnus pour de l'or vierge, l'autorité expédia un canot de la douane afin d'empêcher une nouvelle descente.

Un professeur de Buenos-Ayres explique ainsi la présence en cet endroit d'un pareil trésor :

En 1547, un pirate fameux, Thomas Cavendish, ravageait les côtes de cette partie de l'Amérique du Sud. Un navire espagnol lui donna la chasse et coula son bâtiment en vue de la terre. Le pirate et l'équipage furent pendus. Il est donc probable que cette caisse constituait le trésor de Cavendish. Il avait dû la piller dans un des galions qui transportaient en Espagne l'or du Nouveau-Monde. On va procéder à l'extraction de la caisse en présence des autorités de la République Argentine.

Maison de Santé et de Convalescence A MEYZIEUX près Lyon

située dans un pays très salubre, au milieu d'une vaste propriété d'agrément, avec saïles d'ombrage, jeux divers, gymnase, belvédère, serres chaudes avec plantes rares, jardin d'hiver, chapelle, salle de billard, bibliothèque, etc.

Pour renseignements, s'adresser à M. le docteur Courjon, directeur de l'établissement, à Meyzieux, tous les jours, ou à Lyon les lundis, mercredis et samedis, de 3 à 5 heures. 2583

CRÉDIT DE FRANCE

Ancienne Société Générale française de Crédit
SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 75 MILLIONS

Succursale de Lyon : 4, rue de la République

La Société honifie actuellement

2 0/0	pour les dépôts à vue
3 0/0	de 6 à 11 moi
4 0/0	de 1 an à 23 mois.
5 0/0	de 2 ans et au-delà.

CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : Cent vingt millions de francs

Siège social, 16, rue Le Peletier, à Paris

Les bureaux de la succursale du CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS, à Lyon, sont transférés.

RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 19
Angle de la place de la Bourse

BUREAUX AUXILIAIRES

A. Boulevard de la Croix-Rousse, 159
B. Place du Pont, 3, Guillotière

INSTITUTION DE SOURDS-MUETS

Enseignement par la parole. Etablissement subventionné par la ville de Lyon. Reçoit des élèves boursiers. Pour cause d'agrandissement, transféré, 56, rue des Maisons-Neuves, Villeurbanne (Lyon).

J. HUGENTOBLE, directeur.

MAISON D'ACCOUCHEMENT

TENUE PAR

Mme V^e YVERNAT

3, rue Vieil-Renversé (Saint-Georges) angle de la rue du Doyné, Lyon

Pension pour les Dames enceintes
Chambres indépendantes. Soins intelligents et discrétion.

Consultations. — PRIX MODÉRÉS
Connaît l'allemand

BOURSE DE LYON

Du 9 juin 1882

Rentes	Comptant	Actions
3 1/2 amortissable	83 30	Gaz de Lyon
4 1/2	83 55	Gaz de la Guillaumière
5 0/0 français	115 80	Mines de la Loire
5 0/0 italien	94 45	Montrambert
5 0/0 turc	—	St-Etienne
Autrichien 4 0/0	—	Rive-de-Gier
Russe 5 0/0	—	Société lyonnaise
Espagne 3 0/0	—	Bateaux-Omnibus
Debt Egypte	—	Eaux
Actions	—	Dombes
Crédit mob. Espagn.	—	Labattoirs
Crédit Lyonnais	753 75	Verreries L. et Rhodan
Union générale	—	Croix-Rousse
B. Lyon et Loire	—	Obligations
B. Hypoth. France	—	Ville-de-Lyon
Soc. foncière lyonn.	—	Ville-de-Paris 1871
Banque Ottomane	607 50	Ville-de-Paris 1875
Paris-Lyon-Médit.	—	Lombardes-anciennes
Ch. Antrichien	700	Lombardes-nouvelles
Lombard-Vénitien	305	Loire
Saragosse	—	Saint-Etienne
Nord-Espagne	180	Rhône-et-Loire 4 0/0
Suez	215	Paris-Lyon-Médit.

Le rédacteur gérant, Victor GOURAUD

Lyon. — Imp. Welter, rue Bellecordière, 14.

ANNONCES

VENTES JUDICIAIRES

Le lundi douze juin 1882, à onze heures du matin, sur la place publique de Saint-Vincent, à Lyon, il sera vendu divers objets mobiliers saïs, tels que : banquette velours rouge, fauteuils, chaises, glaces, tables, fourneau, etc.

Etude de M. Léon Chaine, avoué à Lyon, rue Centrale, 25.

VENTE par licitation, en l'audience des criées du tribunal civil de Lyon,

1° D'une petite propriété d'agrément sise à Lyon, quartier de Monchat, route de Genas, 112, sur le parcours des tramways.

Mise à prix : 8,000 fr.

2° D'une propriété de plaisance sise à Lyon, quartier de Monchat, route de Genas, 110, sur le parcours des tramways.

Mise à prix : 10,000 fr.

3° D'une terre sise aussi à Lyon, quartier de Monchat, à la suite du deuxième lot.

Mise à prix : 5,000 fr.

Adjudication au samedi premier juillet mil huit cent quatre-vingt-deux.

Pour extrait : Léon CHAINE, avoué.

AVIS POUR DETTES

M. Dumas, Jean-Noël, à Saint-Fons, prévient le public qu'il ne reconnaît, à dater de ce jour, aucune dette contractée par Augustine Tarc, son épouse, qui a quitté le domicile conjugal.

M. P. Léger ne reconnaît aucune dette contractée par son épouse, née Dame, Marie, qui a quitté le domicile conjugal.

ACQUISITION

M. Gaillard a acquis de M. Dubonnet, un fonds d'épicerie porte-pot, situé cours des Chartreux, 17. Adresser les réclamations à M. Gaillard, quai de Serin, 6 dans les dix jours, sous peine de forclusion.

AU CANON D'OR

MAISON CHARLES BON
Malles et Articles de voyage
LYON

10, rue de la Belle-Cordière 10

A VENDRE

Par suite de décès

LA PHARMACIE LANDOT

A LHUIS (Ain)

La seule existant dans ce canton
S'adresser à M. JOLY, notaire à Lhuis.

24 mars.

LA GAZETTE DE PARIS

Dixième Année Journal Financier 52 N° par An
PARAIT TOUS LES DIMANCHES

2 FRANCS PAR AN

SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO : Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Etudes approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les Valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.

Chaque abonné reçoit gratuitement :

Le Bulletin Authentique

DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS

Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier

ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres postes, 59, rue Taillibout, Paris
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE



Le Journal des Tirages Financiers

(12^e Année)

PARIS — 13, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS

PROPRIÉTÉ DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Capital : VINGT-CINQ MILLIONS de francs

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obligations. — Très-complet. — Parait chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

L'ABONNÉ A DROIT :

AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS

A L'ACHAT ET A LA VENTE DE SES VALEURS

sans Commission

Prix de l'abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :

UN FRANC PAR AN

ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

VENTES à crédit d'obligations de la Ville de Paris, quarts de Ville, Ville de Lyon, Crédit Foncier, payables 10 fr. et 20 fr. par mois avec droit aux tirages. Crédit Financier, 134, rue de Rivoli, Paris.

A vendre d'occasion

Une Table en noyer verni à un pied, de 24 convertis.
S'adresser à M. Fontaine, tapissier rue du Plat.

23 0/0 d'intérêt par an, payables tous les mois, garantis par des obligations de la Ville de Paris. Crédit Financier, 134, r. Rivoli, Paris

A louer

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 60 à l'entre-ol
VASTE LOCAL
tout agencé, pour bureaux ou comptoir. S'y adresser.

PRETS sur titres français et étrangers, cotés et non cotés jusqu'à 90 0/0 de leur valeur. Ventes et achats. Crédit financier, 134, r. Rivoli, Paris.

L'OFFRE de faire gagner au moins 12 fr. par jour sans quitter son emploi (hommes ou dames) et 50 fr. en voyageant pour la vente de 80 articles nouveaux x des plus sérieux. J'envoie mon nouveau catalogue illustré franco avec les prix de vente et de revient contre 75 cent. S'adresser à M. de Boyères, 59, rue Boileau, Paris.

EN VENTE A L'AGENCE FOURNIER

14, rue Confort, 14

LYON

LE BOTTIN GENEVOIS ET SUISSE

pour 1882

6 FRANCS l'exemplaire relié 6 FRANCS

DEMANDEZ dans les Dépôts de la Société des LAITERIES du RHONE les Beurre tant appréciés des gourmets et amateurs de Beurre de table. Marque des Laiteries du Rhone.

Beurre extra-fin, genre Isigny, le kilogr. 5 fr.

Beurre fin de table — 3 75

Qualités estampillées

EXPRESS-GRAPHIC PERFECTIONNÉ

Pierre lithographique artificielle

donnant des centaines de copies d'un écrit ou dessin, à l'encre noire indélébile. Le plus rapide et le plus simple de tous les systèmes d'impression :

N° 1 In-Octavo 25 — 16 ordinaire 7 fr., perfectionné 20 fr.
N° 2 In-Quarto 29 — 12 encr. 12 fr., encr. noire 25 fr.
N° 3 Ministre 35 — 24 violette 15 fr., indélébile 30 fr.
N° 4 In-Folio 45 — 30 » 20 fr. » 35 fr.

L'Express-Graphic complet, renfermé dans une jolie boîte en bois, est expédié franco en gare contre un mandat-poste correspondant au numéro.

E. Cré, 10, quai de l'Hôpital, au 2^e, Lyon.

Etablissement Thermo-résineux du MARTOURFT

Près DIE (Drôme). — Du 1^{er} Juin au 1^{er} Octobre.

Premier fondé en 1852. — On ne fait usage que de Copaux de Pins Mugho frais et abondants (condition essentielle de succès) aucune analogie avec les nombreux imitateurs, résultat merveilleux, salle d'inhalation. — Renseignements : Docteur Benoit père, propriétaire-directeur. — Se tenir en garde contre les manœuvres de nombreux plateaux soudoyés. — 8 et 10 fr. par jour, tout compris, sans exception.